

Restauration d'une zone humide à Chamesson

Le site est une prairie humide de pâture, l'alimentation en eau se fait via de nombreuses sources et suintements à flanc de coteau. La zone humide a une superficie d'environ 1,83 ha, située en fond de la vallée de la Seine, le long du ruisseau de Saint-Anne. Au milieu de grandes surfaces céréalières, subsistent quelques prairies de surfaces restreintes. Afin de préserver la biodiversité du site, l'ouverture du milieu, et les habitats humides et aquatiques, les travaux suivants seront effectués :



- Arrachage mécanique des saules de la parcelle jusqu'à ce que la zone soit réouverte à 80 %. Les rémanents seront entièrement broyés et évacués (80 ml).
- Mise en place d'une clôture permanente autour de la zone de sources pour préserver cet habitat naturel du piétinement par les bovins (140 ml).
- Entretien de la végétation en bordure de cours d'eau pour permettre l'installation de la clôture. Les rémanents seront entièrement broyés et évacués (105 ml).
- Mise en place d'une clôture le long du ruisseau de Sainte-Anne dans le but de préserver les berges du cours d'eau de la fréquentation des bovins qui tendent à abîmer celles-ci (105 ml).
- Mise en place d'une descente aménagée qui permettra l'abreuvement du bétail en évitant la dégradation des berges du cours d'eau en les canalisant à un secteur spécifiquement prévu.

Travaux 2021

Partie 3



Restauration d'une mare à Coulmier-le-Sec

La mare se situe en forêt communale, dans le massif nord de la forêt communale de Coulmier-le-Sec. D'une surface d'environ 685 m², la mare présente un contour irrégulier avec des berges abruptes sur 30 % de son périmètre et raides sur le restant. La partie en eau libre est bien présente au printemps mais sur une profondeur assez réduite du fait de la présence d'une forte épaisseur accumulée de vase qui peut atteindre 1m20 au centre de la mare. 30 % de la mare présente un boisement et l'ensemble de la partie en eau libre est occupé par des feuilles mortes. La mare constitue un véritable refuge et un relai pour de nombreuses espèces.

Les travaux prévus sont :

- Reprofilage des berges,
- Curage partiel,
- Entretien de la végétation environnante,
- Mise en place d'un panneau de sensibilisation.

Plantation de haies

Ces travaux consisteront en la plantation de haies bocagères sur la commune d'Essarois, sur 1200 ml afin de créer un effet brise-vent, constituer un corridor écologique et favoriser la biodiversité floristique et faunistique.

L'EPAGE Sequana se tient à disposition de l'ensemble de ses structures adhérentes pour étudier tout projet de renaturation (ou autre projet lié à l'entretien et la restauration des cours d'eau). Ces projets pourront potentiellement être inscrits dans le futur programme d'actions de l'EPAGE et bénéficier de financements.